



NicOx : Résultats Financiers 2010

Sophia Antipolis, France. Le 24 février 2011. www.nicox.com

NicOx S.A. (NYSE Euronext Paris : COX) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour l'année 2010 et donne une vue d'ensemble de ses activités.

Michele Garufi, Président Directeur Général de NicOx, a commenté : « *En 2010, suite à la réception de la lettre de réponse de la FDA concernant le naproxcinod en juillet, nous avons pris des mesures rapides pour restructurer notre organisation et réduire nos charges de manière significative. En parallèle, nous avons intensifié nos efforts pour l'évaluation stratégique de produits et de sociétés à acquérir, dans le but de construire une société pharmaceutique spécialiste et durable. Au cours de l'année, nous avons également poursuivi nos progrès dans la construction de partenariats de qualité, à travers l'élargissement de notre collaboration avec Merck et la signature d'un accord mondial dans le domaine de l'ophtalmologie avec Bausch + Lomb pour le BOL-303259-X (NCX 116). Notre capacité à progresser dans le cadre de cette stratégie de croissance est soutenue par un bilan solide, une position de trésorerie de 107,3 millions d'euros à la fin de l'année 2010, une réduction significative de la consommation de trésorerie attendue en 2011 et un intérêt scientifique répété dans le potentiel de notre plate-forme de R&D.* »

Résumé de l'année 2010

- Signature d'un accord exclusif de licence mondial avec Bausch + Lomb pour le BOL-303259-X (précédemment appelé NCX 116), candidat-médicament pour le traitement potentiel du glaucome, puis initiation par Bausch + Lomb d'une étude de phase 2b.
- Réception d'une lettre de réponse (*Complete Response Letter*) de la *Food and Drug Administration* américaine (FDA) indiquant que la FDA n'approuvait pas le dossier de *New Drug Application* (NDA) du naproxcinod.
- Mise en place d'un plan de préservation de la trésorerie et de restructuration, incluant la fermeture des bureaux américains de la Société à Warren (New Jersey) et des réductions d'effectifs en France et en Italie.
- Objet de l'accord de licence avec Merck (connu sous le nom de MSD en dehors des Etats-Unis et du Canada) élargi pour explorer une nouvelle méthode de libération d'oxyde nitrique.
- Présentation de données cliniques supplémentaires pour le naproxcinod et le NCX 6560 et de résultats précliniques pour le NCX 434 et le NCX 1236.
- Résiliation de la collaboration avec TOPIGEN Pharmaceuticals Inc. suite à son acquisition par Pharmaxis.

Eric Castaldi, Directeur Financier de NicOx, a commenté : « *La trésorerie et les équivalents de trésorerie de NicOx s'élèvent à 107,3 millions d'euros à la fin du mois de décembre 2010. Les mesures mises en place au second semestre 2010 devraient conduire à une réduction significative de la consommation de trésorerie en 2011. Nous estimons actuellement que la consommation de trésorerie pour l'année 2011, sur la base de la structure actuelle de la Société suite à la restructuration, devrait s'élever à environ un tiers de la consommation pour l'année 2010.* »

Résumé financier de l'année 2010

Le chiffre d'affaires pour l'année 2010 s'est élevé à €7,4 millions, contre €1,1 million en 2009. Ce chiffre d'affaires provient du paiement initial de licence reçu de Bausch + Lomb au premier trimestre 2010, conformément à l'accord conclu en mars.

Les charges opérationnelles se sont élevées à €53,6 millions en 2010, contre €66,7 millions en 2009. Ces charges proviennent principalement des dépenses de personnel relatives aux activités réalisées en relation avec les dossiers réglementaires du naproxcinod aux Etats-Unis et en Europe, des dépenses d'investissement liées à la chaîne d'approvisionnement du naproxcinod, des coûts liés à l'annulation anticipée de certaines commandes de fabrication et activités de pré-commercialisation, suite à la décision de la FDA de ne pas approuver le naproxcinod, et des coûts de restructuration.

La perte nette de NicOx était de €44,0 millions pour l'année 2010, contre €60,4 millions en 2009. Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisent €107,3 millions, contre €148,3 millions au 31 décembre 2009.

Etude de phase 2b en cours dans le glaucome dans le cadre de la nouvelle collaboration avec Bausch + Lomb

En mars 2010, NicOx et Bausch + Lomb ont conclu un Accord de Licence Mondial allouant à Bausch + Lomb les droits exclusifs de développement et de commercialisation du BOL-303259-X (NCX 116), un analogue de la prostaglandine F2-alpha donneur d'oxyde nitrique pour le traitement potentiel du glaucome et de l'hypertension oculaire. Selon les termes de l'accord, NicOx a reçu un paiement initial de licence de \$10 millions et pourrait recevoir des paiements potentiels d'un total de \$169,5 millions, de même que des redevances échelonnées à deux chiffres sur toute vente future du BOL-303259-X.

En novembre 2010, Bausch + Lomb a initié une étude clinique de phase 2b pour le BOL-303259-X. Cette étude a pour objectif l'identification de la dose la plus efficace de BOL-303259-X, administré le soir, pour la réduction de la pression intraoculaire (PIO). Un ensemble d'approximativement 400 patients souffrant de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire seront recrutés aux Etats-Unis et en Europe.

Evaluation réglementaire du naproxcinod aux Etats-Unis et en Europe

Le naproxcinod est une Nouvelle Entité Moléculaire (NEM) en cours de développement pour le soulagement des signes et symptômes de l'arthrose. En juillet 2010, NicOx a reçu une lettre de réponse de la FDA l'informant qu'elle n'approuvait pas le dossier de NDA du naproxcinod. NicOx prévoit de faire appel de la décision de la FDA au cours du premier trimestre 2011, dans le cadre de la procédure de la FDA concernant le règlement des litiges appelée '*Formal Dispute Resolution*'. Cette procédure est proposée par la FDA pour demander une réévaluation officielle de toute décision de l'autorité réglementaire au niveau hiérarchique supérieur.

En janvier 2010, l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) a validé la recevabilité du dossier de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour le naproxcinod, lequel a été soumis via la procédure centralisée en décembre 2009. L'opinion du Comité des Médicaments à Usage Humain (CHMP) est attendue d'ici mi-2011, la date exacte dépendant des interactions requises avec les autorités réglementaires au cours de la dernière phase du processus d'évaluation.

Restructuration des activités de la Société

Suite à la lettre de réponse de la FDA reçue en juillet 2010, NicOx a décidé de préserver sa trésorerie et de redéfinir ses priorités stratégiques. Celles-ci incluent la recherche active d'opportunités appropriées d'opérations de fusion-acquisition et de nouvelles alliances sur les programmes existants ; la finalisation du processus d'enregistrement européen ; la recherche de partenaires commerciaux potentiels pour le naproxcinod en Europe et dans le reste du monde et la focalisation des ressources internes de recherche sur les programmes les plus prometteurs.

Au cours du second semestre 2010, NicOx a initié un plan de restructuration globale, incluant la fermeture de ses bureaux américains à Warren (New Jersey) fin août 2010. Ce plan de restructuration inclut également une réduction d'approximativement 50 % des effectifs du siège social de la Société, basé à Sophia Antipolis (France), et d'approximativement 35 % des effectifs de sa filiale italienne, basée à Bresso. Au 28 février 2011, les effectifs totaux s'élèveront à 63 personnes, contre 128 au 31 décembre 2009.

Présentation de résultats cliniques et précliniques obtenus avec plusieurs candidats-médicaments dans des conférences internationales et des journaux à comité de lecture

Les données cliniques détaillées recueillies dans le programme de phase 3 du naproxcinod ont été publiées en 2010 dans des journaux scientifiques à comité de lecture : les résultats de l'étude 301 ont été publiés dans *Osteoarthritis and Cartilage*¹, ceux de l'étude 302 dans *Seminars in Arthritis and Rheumatism*² et ceux de l'étude 303 dans *Arthritis & Rheumatism*³. Des données cliniques ont également été présentées en mai 2010 à l'*American Society of Hypertension Annual Scientific Meeting and Exposition* à New York et en juin 2010 à l'*European Meeting on Hypertension* à Oslo et l'*Annual European Congress of Rheumatology* à Rome.

Des résultats détaillés de l'étude de phase 1b pour le NCX 6560, première étude chez l'homme, ont été présentés dans une session orale de la conférence *American Heart Association Scientific Sessions* à Chicago en novembre 2010. Le

¹ Schnitzer TJ, Kivitz A, Frayssinet H, Duquesroix B. *Efficacy and Safety of Naproxcinod in the Treatment of Patients with Osteoarthritis of the Knee: A 13-Week Prospective, Randomized, Multicenter Study*, *Osteoarthritis and Cartilage* **2010**, 18(5): 629-639.

² Schnitzer TJ, Hochberg MC, Marrero CE, Duquesroix B, Frayssinet H, Beekman M. *Efficacy and Safety of Naproxcinod in Patients with Osteoarthritis of the Knee: A 53-Week Prospective Randomized Multicenter Study*, *Seminars in Arthritis and Rheumatism* **2011**, 40(4): 285-297.

³ Baerwald C, Verdecchia P, Duquesroix B, Frayssinet H, Ferreira T. *Efficacy, safety, and effects on blood pressure of naproxcinod 750 mg twice daily compared with placebo and naproxen 500 mg twice daily in patients with osteoarthritis of the hip: A randomized, double-blind, parallel-group, multicenter study*, *Arthritis & Rheumatism* **2010**, 62(12): 3635-3644.

NCX 6560 est une NEM donneuse d'oxyde nitrique innovante ciblant les patients atteints de syndrome coronarien aigu (SCA). NicOx recherche des partenaires potentiels pour avancer le développement clinique du NCX 6560.

De plus, des résultats précliniques obtenus avec deux des NEMs de NicOx donneuses d'oxyde nitrique ont été présentés lors de congrès au cours du premier semestre 2010. En mai, des résultats précliniques obtenus avec le NCX 1236, un candidat tête de série pour le traitement potentiel de la Douleur Neuropathique, ont été présentés à l'*International Congress on Neuropathic Pain* à Athènes. Des résultats précliniques pour le NCX 434, un candidat préclinique potentiel pour l'Œdème Maculaire Diabétique, ont été présentés en mai à l'*Ocular Diseases & Drug Discovery Conference* à Boston et en juin au *Retina International World Congress* à Stresa. La Société recherche actuellement de nouvelles alliances pour ces deux programmes de recherche prometteurs.

Collaborations avec Merck et Ferrer

En septembre 2010, NicOx a conclu un accord avec son partenaire Merck, connu sous le nom de MSD en dehors des Etats-Unis et du Canada, pour élargir l'objet de la licence mondiale initialement concédée à Merck en 2006. Cette décision faisait suite à la découverte d'une nouvelle méthode de libération d'oxyde nitrique dans le cadre du programme de recherche conjoint. Dans le cadre de l'accord tel qu'étendu, Merck a le droit de développer des NEMs utilisant cette nouvelle méthode dans certaines indications thérapeutiques cardiovasculaires. NicOx a le droit de développer des candidats-médicaments dans d'autres indications. NicOx et Merck sont convenues qu'aucune autre annonce sur les composés développés par Merck dans le cadre de la collaboration n'interviendrait avant l'éventuelle entrée d'un candidat-médicament en phase 2 de développement clinique.

Le programme clinique évaluant plusieurs antihypertenseurs donneurs d'oxyde nitrique issus de l'accord d'origine chez des volontaires sains et des patients atteints d'hypertension artérielle faible à modérée est terminé et aucun des composés évalués ne sera avancé en développement.

NicOx collabore également avec la société espagnole Grupo Ferrer pour le développement de nouveaux anti-inflammatoires donneurs d'oxyde nitrique pour le traitement de maladies cutanées. Le démarrage des études cliniques pour le NCX 1047, initialement prévu pour début 2011, a été reporté par Ferrer, et Ferrer n'a pas à ce jour fixé la nouvelle date de soumission du dossier d'IND (*Investigational New Drug*). Des résultats précliniques encourageants ont été obtenus avec le NCX 1047 et les deux sociétés restent engagées dans leur collaboration.

Frank Baldino Jr., membre du Conseil d'administration de NicOx

C'est avec une profonde tristesse que NicOx a appris la disparition du Dr. Frank Baldino Jr. le 16 décembre 2010. Sous la direction du Dr. Baldino, Cephalon, initialement une start-up privée, est devenue l'une des dix principales sociétés de biotechnologie dans le monde, et le Dr. Baldino était reconnu comme un pionnier du secteur. Le Dr. Baldino avait été nommé au Conseil d'administration de NicOx en mars 2001. Il a, pendant ces nombreuses années, été un membre inestimable du Conseil d'administration de NicOx, lui apportant son soutien, son excellente connaissance du monde des affaires et des biotechnologies, ainsi que son énergie personnelle et son humanité qui se manifestaient dans toutes ses actions pour NicOx. Il est et sera vivement regretté.

Résultats financiers consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009 :

Les états financiers consolidés de 2010, approuvés par le conseil d'administration le 23 février 2011, ont été certifiés par les Commissaires aux comptes.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de NicOx totalise €7,4 millions au 31 décembre 2010 contre €1,1 million au 31 décembre 2009.

Cette augmentation significative du chiffre d'affaires provient de la comptabilisation, au cours du premier trimestre 2010, de €7,4 millions correspondant au paiement initial de licence reçu de Bausch + Lomb suite à la signature d'un accord de licence en mars 2010 allouant à Bausch + Lomb les droits exclusifs mondiaux de développement et de commercialisation du BOL-303259-X (NCX 116). Ce montant a été immédiatement reconnu en chiffre d'affaires dans la mesure où NicOx n'est pas impliquée dans le développement futur du composé objet de cet accord de collaboration. Aucun chiffre d'affaires n'a été reconnu au cours du quatrième trimestre 2010.

Frais de recherche et développement, frais généraux, administratifs et commerciaux

Les frais de recherche et développement et les frais généraux, administratifs et commerciaux totalisent €47,9 millions en 2010 contre €66,7 millions en 2009. Cette diminution de 28 %, principalement intervenue au cours du second semestre 2010, résulte de la décision de la FDA de ne pas approuver le dossier de NDA du naproxcinod aux Etats-Unis en juillet 2010. En 2010, 73 % de ces charges sont imputables à des dépenses de recherche et développement, comparé à 78% en 2009, et 27 % à des frais administratifs et commerciaux, comparé à 22 % en 2009.

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 32 % et totalisent €35,2 millions en 2010 contre €51,7 millions en 2009. En 2010, les frais de recherche et développement correspondent principalement à (i) des

dépenses de personnel en relation avec les dossiers réglementaires de *New Drug Application* (NDA) et de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour le naproxcinod soumis respectivement aux Etats-Unis et en Europe ; et (ii) des dépenses d'investissement concernant les installations du fournisseur DSM dédiées à la fabrication du principe actif du naproxcinod pour augmenter la capacité et la flexibilité de la chaîne d'approvisionnement. Suite à la décision de la FDA, en juillet 2010, de ne pas approuver le dossier du naproxcinod, des indemnités d'un montant de €6,9 millions concernant l'annulation des commandes passées avec les fournisseurs impliqués dans la fabrication du naproxcinod ont été reconnues en frais de recherche et développement dans les comptes en 2010. NicOx employait 54 personnes en recherche et développement au 31 décembre 2010, contre 89 salariés au 31 décembre 2009. Cette diminution significative des effectifs en recherche et développement résulte de la restructuration des activités de la Société au second semestre 2010, notamment de son siège social en France et de sa filiale italienne.

Les frais généraux et administratifs sont de €5,4 millions en 2010 contre €6,4 millions en 2009 et incluent les dépenses de personnel administratif et financier ainsi que les rétributions et frais afférents aux mandataires sociaux, y compris les attributions d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites et de bons de souscription d'actions. Les frais commerciaux totalisent €7,4 millions en 2010 contre €8,6 millions en 2009 et correspondent aux activités de recherche et d'analyse de marché réalisées au cours du premier semestre 2010 pour le naproxcinod et aux activités de *business development* et de communication. NicOx employait 23 personnes au sein de ses services généraux, administratifs et commerciaux au 31 décembre 2010, contre 39 salariés à la même date en 2009. La diminution des frais commerciaux et de l'effectif des services généraux, administratifs et commerciaux est directement liée à la fermeture des bureaux américains de NicOx en août 2010, suite à la décision de la FDA de ne pas approuver le naproxcinod.

Autres produits

Les autres produits s'élevaient à €2,2 millions en 2010 contre €3,6 millions en 2009. Les autres produits correspondent principalement aux subventions d'exploitation provenant du crédit d'impôt recherche en France et en Italie.

Autres charges

Les autres charges, qui concernent exclusivement des frais de restructuration, sont de €5,7 millions en 2010. Les autres charges incluent (i) €5,5 millions de dépenses de personnel relatives au plan de restructuration globale de la Société dont notamment une provision d'un montant de €2,6 millions correspondant à des coûts additionnels, estimés sur la base d'hypothèses qui sont susceptibles de varier, payables en 2011 et 2012 et qui concernent la réduction des effectifs du siège social de la Société en France et de sa filiale italienne ; (ii) l'annulation de charges précédemment comptabilisées d'un montant de €1,5 million suite à l'annulation de droits d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites et (iii) €1,7 million correspondant au coût de la fermeture des bureaux américains de NicOx Inc, hors dépenses de personnel incluses en (i).

Résultat opérationnel

La perte opérationnelle s'établit à €44,0 millions en 2010 contre €62,0 millions en 2009.

Autres résultats

Le produit financier net s'élève à €0,4 million en 2010 contre €1,5 million en 2009 et résulte essentiellement de la rémunération des placements de trésorerie de la Société.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée par NicOx en 2010 provient des impôts de ses filiales américaine et italienne et s'élève à €0,3 million, contre un produit d'impôt de €0,2 million en 2009.

Perte nette de la période

Le total de la perte nette de la période est de €44,0 millions en 2010 contre €60,4 millions en 2009. Malgré le paiement d'indemnités liées à l'annulation de certaines activités de fabrication du naproxcinod, le coût de la fermeture des bureaux américains et les montants provisionnés pour la restructuration des entités françaises et italiennes ; la diminution de la perte nette en 2010 comparée à 2009 s'explique notamment par (i) une augmentation significative du chiffre d'affaires reconnu au cours de la période suite au paiement initial de licence reçu de Bausch + Lomb et (ii) la décision de ne pas engager certaines des dépenses prévues en relation avec la préparation de la commercialisation du naproxcinod aux Etats-Unis, suite à la décision de la FDA de ne pas approuver le naproxcinod.

Etat de la situation financière consolidée

Les dettes engagées par la Société sont principalement des dettes opérationnelles à court terme. Au 31 décembre 2010, ses dettes courantes ont atteint €7,7 millions, incluant €2,8 millions de provisions pour autres passifs au titre des coûts de restructuration provisionnés, €2,0 millions au titre de dettes payables aux fournisseurs et consultants externes, €1,2 million au titre des rémunérations des salariés, €1,5 million au titre des taxes et impôts dus et €0,2 million au titre des autres dettes.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont de €107,3 millions, contre €148,3 millions au 31 décembre 2009. Fin 2009, la Société a réalisé une augmentation de capital en deux étapes et a reçu un total de €94,6 millions correspondant au produit total net des opérations suivantes : €29,4 millions d'un placement privé d'actions réalisé auprès d'investisseurs institutionnels le 23 novembre 2009 et de €65,2 millions d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 23 décembre 2009.

NicOx S.A. (Bloomberg : COX: FP, Reuters : NCOX.PA), est une société pharmaceutique centrée sur la recherche, le développement et la future commercialisation de candidats-médicaments. NicOx applique sa plate-forme de R&D brevetée de libération d'oxyde nitrique dans le but de développer un portefeuille interne de Nouvelles Entités Moléculaires (NEMs) pour le traitement potentiel des maladies inflammatoires, cardiométaboliques et ophtalmologiques.

Le composé à l'étude phare de NicOx est le naproxcinod, une NEM en développement pour le soulagement des signes et symptômes de l'arthrose. Outre le naproxcinod, le portefeuille de NicOx comprend plusieurs NEMs libérant de l'oxyde nitrique, lesquelles sont en développement en interne ou avec des partenaires, dont Merck (connu sous le nom de MSD en dehors des Etats-Unis et du Canada) et Bausch + Lomb, pour le traitement de certaines indications cardiovasculaires, de maladies oculaires et de maladies de la peau.

Le siège social de NicOx est en France. NicOx est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps).



Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives.

Les facteurs de risques susceptibles d'affecter l'activité de NicOx sont présentés au chapitre 4 du « Document de référence, rapport financier annuel et rapport de gestion 2009 » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 mars 2010 et disponible sur le site de NicOx (www.nicox.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

CONTACTS www.nicox.com

NicOx **Gavin Spencer • Vice President Business Development**
Tel +33 (0)4 97 24 53 00 • communications@nicox.com

Relations Media **Financial Dynamics**

Europe Guillaume Granier (France) • Tel +33 (0)1 47 03 68 10 • guillaume.granier@fd.com
Stéphanie Bia (France) • Tel +33 (0)1 47 03 68 10 • stephanie.bia@fd.com
Jonathan Birt (Royaume-Uni) • Tel +44 (0)20 7269 7205 • jonathan.birt@fd.com

Etats-Unis Robert Stanislaro • Tel +1 212 850 5657 • robert.stanislaro@fd.com
Irma Gomez-Dib • Tel +1 212 850 5761 • irma.gomez-dib@fd.com

COMPTES CONSOLIDES IFRS – 31 DECEMBRE 2010

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
	(en milliers d'€ à l'exception des données par action)	
<i>Chiffre d'affaires</i>	7 423	1 119
Coût des ventes.....	-	(75)
Frais de recherche et développement.....	(35 161)	(51 673)
Frais administratifs.....	(5 364)	(6 415)
Frais commerciaux.....	(7 389)	(8 582)
Autres produits.....	2 157	3 641
Autres charges.....	(5 663)	-
Perte opérationnelle.....	(43 997)	(61 985)
Produits financiers	475	1 637
Charges financières.....	(95)	(159)
Perte avant impôts sur le résultat.....	(43 617)	(60 507)
Charge d'impôt sur le résultat.....	(334)	157
Perte nette de l'exercice.....	(43 951)	(60 350)
Ecarts de conversion sur opérations étrangères.....	23	(8)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	23	(8)
Total du résultat global de l'exercice, net d'impôts	(43 928)	(60 358)
Revenant :		
- Aux actionnaires de la société	(43 928)	(60 358)
- Aux intérêts minoritaires.....	-	-
Résultat de l'exercice par action et dilué: résultat revenant aux actionnaires de la société.....	(0,61)	(1,20)

COMPTES CONSOLIDES IFRS – 31 DECEMBRE 2010

ETAT CONSOLIDE DE SITUATION FINANCIERE

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en milliers d'€)		
ACTIF		
Actif non courant		
Immobilisations corporelles.....	2 130	2 772
Immobilisations incorporelles.....	386	797
Subventions publiques à recevoir.....	-	477
Actifs financiers.....	247	238
Impôts différés.....	39	156
Total actif non courant.....	2 802	4 440
Actif courant		
Subventions publiques à recevoir.....	1 509	2 597
Autres actifs courants.....	909	1 329
Charges constatées d'avance.....	377	784
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	107 335	148 275
Total actif courant.....	110 130	152 985
TOTAL ACTIF	112 932	157 425
PASSIF		
Capitaux propres et réserves revenant aux actionnaires de la société		
Capital apporté.....	14 509	14 434
Autres réserves.....	85 979	128 444
Participations ne donnant pas le contrôle.....	-	-
Total des capitaux propres.....	100 488	142 878
Passifs non courants		
Provisions pour autres passifs.....	4 548	4 069
Impôts différés.....	96	91
Location financement.....	83	6
Total des passifs non courants.....	4 727	4 166
Passifs courants		
Provision pour autres passifs.....	2 800	
Location financement.....	30	7
Dettes fournisseurs.....	2 045	6 136
Impôt exigible.....	-	19
Dettes fiscales et sociales.....	2 627	3 909
Autres passifs.....	215	310
Total des passifs courants.....	7 717	10 381
TOTAL du PASSIF et des Capitaux propres	112 932	157 425